MAIRIE DE KOUANDE
REPUBLIQUE DU BENIN

Adresse : Mary/Kouandé
BP 13 Kouandé
E-mail :mairie_kouande@yahoo.fr

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

N°63-1/06/2026/MKDE/PRMP/CCMP/SPPRMP

ÉMIS LE : 12/11/2026

PRESTATIONS D'ETUDE DE FAISABILITE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MODULES DE SALLES DE CLASSE, LA MISE AU NORME DU MARCHE DE FO-TANCE ; LA DELIMITATION ET AMENAGEMENT DE COULOIR DE PASSAGE DES ANIMAUX A TANCE ET SUR L'AXE YAKABISSI-YADUKOUSSI ETLA RENOVATION DU MARCHE DE NIARO-GNINON.

BON A LANCER

AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRIE DE LA COMMUNE DE KOUANDE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° : PI_ST_125765

SOURCE DE FINANCEMENT : FINANCEMENT MIXTE

DELAI D'EXECUTION : TROIS (03) MOIS SOIT QUATRE VINGT DIX (90) JOURS

GESTION : 2026

IMPUTATION BUDGETAIRE : 20172

ACCORD DE PRET : SANS OBJET

NOVEMBRE 2026

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

PROJET : CONSTRUCTION DES MODULES DE SALLES DE CLASSE, LA MISE AU NORME DU MARCHE DE FO-TANNCE ; LA DELIMITATION ET AMENAGEMENT DE COULOIR DE PASSAGE DES ANIMAUX A TANCE ET SUR L'AXE YAKABISSI-YAOUKOUSSI ETLA RENOVATION DU MARCHE DE NIARO-GNINON.

OBJET : ETUDE DE FAISABILITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MODULES DE SALLES DE CLASSE, LA MISE AU NORME DU MARCHE DE FO-TANCE ; LA DELIMITATION ET AMENAGEMENT DE COULOIR DE PASSAGE DES ANIMAUX A TANCE ET SUR L'AXE YAKABISSI-YAOUKOUSSI ETLA RENOVATION DU MARCHE DE NIARO-GNINON

REFERENCE DU MARCHE : N° : PI_ST_125765

AVIS N°63-1/**06**/2026/MKDE/PRMP/CCMP/SPPRMP EMIS LE 12/11/2026

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la mairie de Kouandé publié sur le portail web des marchés publics du Bénin, version N°2 du 21 août 2026.
2. La mairie de la commune de Kouandé a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des ressources du FNA-SAHEL à travers le GUICHET SAHEL et les ressources de COSO afin de financer les activités inscrites dans son budget primitif de 2026 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux études de faisabilité des travaux de construction des modules de salles de classe, la mise au norme du marché de FO-TANNCE ; la délimitation et aménagement de couloir de passage des animaux à TANCE et sur l'axe YAKABISSI-YAOUKOUSSI et la rénovation du marché de NIARO-GNINON .
3. Les prestations comprennent les études de faisabilité des travaux de construction des modules de salles de classe, la mise au norme du marché de FO-TANNCE ; la délimitation et aménagement de couloir de passage des animaux à TANCE et sur l'axe YAKABISSI-YAOUKOUSSI et la rénovation du marché de NIARO-GNINON réparties en un (01), comme l'indique le tableau ci-dessous :

Numéros d'ordre	Lots	Dénomination des activités à réaliser	Source de financement	Montant prévisionnel HT	Délai d'exécution
01	Unique	Études de faisabilité des travaux de construction des modules de salles de classe, la mise au norme du marché de FO-TANNCE ; la délimitation et aménagement de couloir de passage des animaux à TANCE et sur l'axe YAKABISSI-YAOUKOUSSI et la rénovation du marché de NIARO-GNINON	Financement Mixte (FNA-SAHEL et COSO)	39 254 237 FCFA	Trois (03) mois

BON A LANCER

4. Le délai de réalisation de la mission est de trois (03) mois;

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste de cinq (05) candidats par lot présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications du consultant (SFQC).

9. Aux dates et heures limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

LES ANCIENS BUREAUX D'ETUDE OU CABINET D'ETUDE :

N°	Critères d'évaluation BON A LANCER	Note pour le critère[2]	Sous-critères d'évaluation et note[3]	Moyens de Preuve à fournir par le candidat

[2]Les notes indiquées ci-dessus sont non modifiables par l'autorité contractante qui devra les répartir en sous-critères.

[3]Décliner dans cette colonne, pour chaque critère d'évaluation annoncé, l'intitulé et la méthode d'évaluation dudit critère. Exemple : pour le critère 1, Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points.

NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

88

I	I. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	10		Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
I-1	Inscription des études architecturales au registre de commerce ou statut du cabinet ou de la firme		10	
	TOTAL I		**10**	
II	Expériences générales du cabinet/firme au cours des six (06) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025)	25		
II-1	Cinq (05) expériences générales dans le domaine des prestations en tant que bureau d'étude ou cabinet d'étude au cours des six (06) dernières années (2020 à 2025)		25 points au total dont 5 points par expérience	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
	TOTAL II		25	
III	**Expériences spécifiques du cabinet/firme au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025)**	**50**		
III-1	Expériences spécifiques du cabinet/firme au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025) dans le domaine des bâtiments ou immeubles.		30	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
III-1-1	Trois (03) expériences spécifiques dans le domaine des études architecturales des bâtiments ou immeubles au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025)		30 au total dont 10 points par expériences	
	SOUS TOTAL III-1		30	

BON A LANCER

III-2	Expériences spécifiques du cabinet/firme en études de faisabilité dans le domaine des pistes au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025)		20	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)
III-2-1	Deux (02) expériences spécifiques dans le domaine des études de faisabilité des pistes au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025)		20 points au total dont 10 points par expérience fournies	
	SOUS TOTAL III-2		20	
	TOTAL III		**50**	
IV	Organisation technique et managériale du cabinet/firme	05		Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
IV-1	Présentation du cabinet ou du bureau étude		2	
IV-2	Organigramme du cabinet ou du bureau étude		3	
	TOTAL IV		**05**	
V	Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	10		Liste du personnel et copie simple des diplômes
V-1	**CHEF DE MISSION**		**3**	
V-1-1	Chef de mission ayant le diplôme d'architecture et faisant partir de l'ordre des architectes du Bénin et ayant sa carte de membre à jour.		0,5	Copie légalisée du diplôme ou de l'attestation
V-1-2	Quatre (04) expériences générales au cours des cinq (05) derniers années (2021 à 2025).		**1 (un)** point au total dont 0,25 point par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution
V-1-3	Trois (03) expériences spécifiques dans les conceptions des bâtiments ou immeubles au cours des cinq (05) derniers années (2021 à 2025).		1,5 point au total dont 0,5 point par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution
	SOUS TOTAL V-1		3	

BON A LANCER

V-2	**DESSINATEUR, PROJECTEUR BATIMENT (DPB)**		2	
V-2-1	Un dessinateur projecteur bâtiment ayant au moins le DTI en DPB		0,25	Copie légalisée du diplôme ou de l'attestation
V-2-2	Quatre (04) expériences générales au cours des cinq (05) derniers années (2021 à 2025).		1 (un) point au total dont 0,25 point par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution
V-2-3	Trois (03) expériences spécifiques au cours des cinq (05) derniers années (2021 à 2025).		0,75 point au total dont 0,25 point par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution
	SOUS TOTAL V-2		2	
V-3	**UN INGENIEUR DE CONCEPTION AYANT LE BAC+5 EN GENIE CIVIL**		2	
V-3-1	Diplôme d'ingénieur de conception (Bac+5) en génie civil		0,25	Copie légalisée du diplôme ou de l'attestation
V-3-2	Quatre (04) expériences générales au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025)		1 (un) point au total dont 0,25 point par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution.
V-3-3	Deux (02) expériences spécifiques en études architecturale (calcul de structure) des bâtiments ou immeubles au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025)		0,50 point au total dont 0,25 point par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution
V-3-4	Une (01) expérience spécifique en études de faisabilité des pistes au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025)		0,25 point	Attestations de bonne fin d'exécution
	SOUS TOTAL V-3		2	
V-4	**INGENIEUR GEOMETRE OU TOPOGRAPHE**		1,5	
V-4-1	Le géomètre ou le topographe ayant le BAC+5 en topométrie ou en géométrie.		0,25	Copie légalisée du diplôme ou de l'attestation

BON A LANCER

88

V-4-2	Quatre (04) expériences générales au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025)		0,5 point au total dont 0,125 point par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution
V-4-3	Trois (03) expériences spécifiques au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025)		0,75 point au total dont 0,25 point par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution
	SOUS TOTAL V-4		**1,5**	
V-5	**ENVIRONNEMENTALISTE**		**1,5**	
V-5-1	Environnementaliste ayant le BAC+5 en environnement.		0,25	Copie légalisée du diplôme ou de l'attestation
V-5-2	Quatre (04) expériences générales au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025)		0,5 point au total dont 0,125 point par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution
V-5-3	Trois (03) expériences spécifiques au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025)		0,75 point au total dont 0,25 point par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution
	SOUS TOTAL V-5		**1,5**	
	TOTAL	100		

BON A LANCER

NB :

- Les expériences du personnel sont prises en compte à partir de la date d'obtention du diplôme présenté.
- Tout diplôme inférieur à celui demandé entraine le rejet les offres.

POUR LES BUREAUX D'ETUDE OU CABINET D'ETUDE NAISSANT (BUREAU OU CABINET AYANT MOINS DE TROIS (03) ANS D'EXISTANCE :

N°	Critères d'évaluation	Note pour le critère[4]	Sous-critères d'évaluation et note[5]	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
I	1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	10		Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
I-1	Inscription des études architecturales au registre de commerce ou statut du cabinet ou de la firme		10	
	TOTAL I		**10**	
II	**Organisation technique et managériale du cabinet/firme**	05		**Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme**
II-1	Présentation du cabinet ou du bureau étude		2	
II-2	Organigramme du cabinet ou du bureau étude		3	
	TOTAL IV		**05**	
III	**Liste du personnel professionnel à affecter à la mission**	[85]		**Liste du personnel et copie simple des diplômes**
III-1	CHEF DE MISSION		**30**	
III-1-1	Chef de mission ayant le diplôme d'architecture et faisant partir de l'ordre des architectes du Bénin et ayant sa carte de membre à jour		5	Copie légalisée du diplôme ou de l'attestation
III-1-2	Huit (08) expériences générales au cours des dix (10) dernières années (2016 à 2025)		10 points au total dont 1,25 point par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution
III-1-3	Cinq (05) expériences spécifiques en conception des bâtiments ou immeubles au cours des dix (10) dernières années (2016 à 2025)		15 points au total dont 3 points par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution

BON A LANCER

[4]Les notes indiquées ci-dessus sont non modifiables par l'autorité contractante qui devra les répartir en sous-critères.

[5]Décliner dans cette colonne, pour chaque critère d'évaluation annoncé, l'intitulé et la méthode d'évaluation dudit critère. Exemple : pour le critère 1, Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou des statuts = 00 points ; inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = 10 points.

NB : Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués dans cette colonne, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des manifestations d'intérêt.

88

	SOUS TOTAL III -1		30	
III-2	DESSINATEUR, PROJECTEUR BATIMENT (DPB)		15	
III-2-1	Un dessinateur projecteur bâtiment ayant au moins le DTI en DPB		2	Copie légalisée du diplôme ou de l'attestation
III-2-2	Huit (08) expériences générales au cours des dix (10) dernières années (2016 à 2025)		4 points au total dont 0,5 point par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution
III-2-3	Cinq (05) expériences spécifiques au cours des dix (10) dernières années (2016 à 2025)		9 points au total dont 1,8 point par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution
	SOUS TOTAL III-2		15	
III-3	INGENIEUR DE CONCEPTION		15	
III-3-1	Un ingénieur de conception ayant le BAC-5 en génie civil		2	Copie légalisée du diplôme ou de l'attestation
III-3-2	Huit (08) expériences générales au cours des dix (10) dernières années (2016 à 2025)		4 points au total dont 0,5 point par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution
III-3-3	Cinq (05) expériences spécifiques dans le calcul de structure des bâtiments ou immeuble au cours des dix (10) dernières années (2016 à 2025)		7 points au total dont 1,4 point par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution
III-3-4	Deux (02) expériences spécifiques dans les études de faisabilité de pistes au cours des dix (10) dernières années (2016 à 2025)		2 points au total dont 1 point par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution
	SOUS TOTAL III-3		15	
III-4	INGENIEUR GEOMETRE OU TOPOGRAPHE		12,5	
III-4-1	Le géomètre ou le topographe ayant le BAC+5 en topométrie ou en géométrie.		2,5	Copie légalisée du diplôme ou de l'attestation
V-4-2	Huit (08) expériences générales au cours des dix (10) dernières années (2016 à 2025)		4 points au total dont 0,5 point par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution
III-4-3	Cinq (05) expériences spécifiques au cours des		6 points au total	Attestations de

BON A LANCER

81

	dix (10) dernières années (2016 à 2025)		dont 1,2 point par expérience	bonne fin d'exécution
	SOUS TOTAL V-4		12,5	
III-5	**EVIRONNEMENTALISTE**		12,5	
III-5-1	Environnementaliste ayant le BAC+5 en environnement.		2,5	Copie légalisée du diplôme ou de l'attestation
III-5-2	Huit (08) expériences générales au cours des dix (10) dernières années (2016 à 2025)		4 points au total dont 0,5 point par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution
III-5-3	Cinq (05) expériences spécifiques au cours des dix (10) dernières années (2016 à 2025)		6 points au total dont 1,2 point par expérience	Attestations de bonne fin d'exécution
	SOUS TOTAL III-5		12,5	
	TOTAL III		85	
	TOTAL	100		

BON A LANCER

NB :

- les expériences du personnel sont prises en compte à partir de la date d'obtention du diplôme présenté.
- Tout diplôme inférieur à celui demandé entraine le rejet de l'offres.

La note minimale requise pour être présélectionné est de **soixante-quinze** (75) points sur 100 et le nombre de candidats à présélectionner est de cinq (05).

- **En cas d'égalité du nombre total de points obtenus entre les anciens cabinet/firme, l'ancien cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.**
- **En cas d'égalité du nombre total de point obtenu entre les nouveaux cabinet/firme, le nouveau cabinet/firme dont le Chef de mission a réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.**
- **En cas d'égalité du nombre total de points obtenus entre les nouveaux cabinet/firme et ancien cabinet/firme, la comparaison se fera entre les expériences spécifiques de l'ancien cabinet/firme et les expériences spécifiques du Chef de mission du cabinet/firme naissant et celui qui a réalisé plus de mission spécifique sera privilégié**
- **En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.**

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; E-mail : tonahinanicet@gmail.com et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés

publics : sis dans l'enceinte des nouveaux locaux de la Mairie, 5ème Bureau à droite en quittant le hall, de 08h 00' à 12h30' heures locales (GMT+1) et de 14h à 17h30' heures locales (GMT+1).

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernière candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du...12 Novembre.2026. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis dans l'enceinte des nouveaux locaux de la Mairie, 5ème Bureau à droite en quittant le hall, de 08h 00' à 12h30' heures locales (GMT+1) et de 14h à 17h30' heures locales (GMT+1). Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste du Bénin. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[6] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

BON A LANCER

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB accessible en format PDF, à l'adresse ci-après : secrétariat permanent des marchés publics sis dans l'enceinte des nouveaux locaux de la Mairie, 5ème Bureau à droite en quittant le hall, de 08h 00' à 12h30' heures locales (GMT+1) et de 14h à 17h30' heures locales (GMT+1) au plus tard le...26 Novembre.....2026 à ...10.....**heures** 00 minute heures locales (GMT+1). **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : grande salle de réunion de la mairie de Kouandé dans les nouveaux locaux de la mairie le...26 Novembre.....2026 à 10 heures 30 minutes, heures locales (GMT+1).

14. **Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.**

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

La personne responsable des marchés publics

de la mairie de Kouandé

BON A LANCER

Kouandé le 12/11/2026

MDGL-DEF ATT
LA PRMP
COMMUNE DE KOUANDE

Anicet H. TONAHIN